Par arrêté préfectoral, en date du 11 décembre 2024, Réussir le Périgord est habilité officiellement à publier, pour l'année 2025 sur l'ensemble du département de la Dordogne, les annonces légales et judiciaires, les appels de candidature des Safer.
Par arrêté ministériel du 16 décembre 2024, le tarif d'un caractère des annonces légales est fixé pour l'année 2025 à 0,187 euro HT.
Les règles de présentation sont celles prévues dans l'arrêté ministériel du 25 juillet 2014.
Tél. 05 53 08 81 83 - Fax : 05 53 09 55 60 - info@nouvelleaquitaine-legales.com

Au 1er janvier 2025, le tarif forfaitaire des annonces légales est établi comme suit (HT) :

CONSTITUTION		**MODIFICATION**	
Société anonyme (SA)	395 €	FORFAIT 1 (transfert de siège social, mouvement des dirigeants ou d'administrateur, nomination/cessation de fonction, de commissaire aux comptes, prorogation ou réduction de la durée)	108 €
Société par actions simplifiée (SAS)	197 €		
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	141 €	FORFAIT 2 (modification de capital social, mouvement sur l'activité ou l'objet social)	135 €
Société en nom collectif (SNC)	218 €		
SARL, SELARL, Scop	147 €	FORFAIT 3 (modification de la dénomination, modification de la forme juridique, mouvement d'asssocié / cession de parts sociales)	197 €
EURL, SELARLU	123 €		
Société civile (Gaec, EARL, GFA, SCEA, SCM, SCP, Cuma, Sisa)	220 €		
Société civile immobilière (SCI)	189 €		
DISSOLUTION		**CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE**	57 €
Ouverture	152 €		
Clôture	110 €		
NON-DISSOLUTION	82 €		

EARL MALLET

au capital social de 128 819,42 €
Siège social : 1195 Route des Tourterelles
Maison Neuve
24380 Saint-Michel-de-Villadeix
RCS de Périgueux n° 391 214 764
en date du 18/05/1993

Avis de transformation

Suite à l'AGE du 15/02/2025, l'associé unique M. Jean- Luc Mallet a décidé de la transformation de l'Exploitation agricole à responsabilité limitée MALLET en Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée MALLET, sans la création d'une personne morale.

Ancienne dénomination : EARL MALLET

Nouvelle dénomination : EURL MALLET

L'activité photovoltaïque est intégrée dans l'objet social des statuts de la société.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

COMMUNE DE SIGOULES-ET-FLAUGEAC

Avis d'enquête publique

Par arrêté n°2025-035 du 07 avril 2025, M. le Maire de la commune de Sigoulès-et-Flaugeac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la commune de Sigoulès-et-Flaugeac.

M. Jean-Luc GUILLAUMEAU est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Sigoulès-et-Flaugeac du lundi 12 mai 2025 à 9h au lundi 26 mai 2025 à 17h aux heures d'ouverture de la mairie, soit les :

- lundis de 09h à 12h
- mardis de 09h à 12h et de 14h à 18h
- mercredis de 09h à 12h
- jeudis de 09h à 12h
- vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le commissaire-enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations à la salle de Justice et de Paix (à côté de la mairie), le lundi 12 mai de 9h à 12h et le lundi 26 mai de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront déposées à la mairie de Sigoulès-et-Flaugeac afin que chacun puisse en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la commune de Sigoulès-et-Flaugeac : https://sigoules-et-flaugeac.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le recensement des chemins ruraux situés sur la commune de Sigoulès-et-Flaugeac pourront être consignées sur le registre d'enquête ou adressées au commissaire-enquêteur par voie postale à l'adresse de la mairie : Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac - Commissaire Enquêteur - BP9 - 40 Route d'Uffer 24240 Sigoulès-et-Flaugeac.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra également adresser ses observations au commissaire-enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante : s.general@sigoules-et-flaugeac.fr

Le maire, Jean-Louis Dessalles

Groupe COGEDIS Créateur de réussites

EARL DE LA NORMANDE LINDOISE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 30 700 euros
Lieudit : Les Pimpardies
24380 Saint-Michel-de-Villadeix
RCS Périgueux 440 227 882

Avis de dissolution

Par acte sous seing privé en date du 31/12/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de l'Exploitation agricole à responsabilité limitée EARL DE LA NORMANDE LINDOISE à compter du 31/12/2024 et a nommé en qualité de liquidateur M. Jérome Gellé, demeurant : Lieudit Les Pimpardies 24380 Saint-Michel-de-Villadeix.

Toute correspondance est à effectuer à l'adresse suivante : 885 route du Ruisseau - Lieudit Les Pimpardies 24380 Saint-Michel-de-Villadeix.

Le dépôt des actes sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux.

Pour avis, Le liquidateur

Fin de location-gérance

Par acte sous seing privé du 01/07/2004, M. Alain Jeanningros a donné en location-gérance à Mme Marie, Dominique Jeanningros un fonds de commerce le location de canoës sis Chemin de L'Ecole, Le Bourg 24260 St-Chamassy, à compter du 01/07/2004 pour une durée indéterminée.

Ce contrat a pris fin le 17/04/2025 d'un commun accord entre les parties.

Pour unique insertion, Mme Jeanningros

CERFRANCE DORDOGNE

SAS PÊCHE LUNE

Société par Actions Simplifiée en cours de liquidation
Au capital social de 5 000 euros
Siège social : 1668 Route de la Vallée 24620 TURSAC
Siège de liquidation : 2e Tochtweg 143, 2913LR Nieuwerkerk aan den IJssel (PAYS-BAS)
N° RCS : BERGERAC N° 918 243 742

Clôture de liquidation

L'assemblée des associés, par décision prise en AGE tenue au siège social le 27/02/2024, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture de la liquidation au 31/12/2023.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis,Le liquidateur

JURILOCHE CABINET D'AVOCATS

Périgueux
Tél. 05.53.08.08.51

MAËLOU

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 71 rue Combe des Dames 24000 PERIGUEUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PERIGUEUX du 15 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MAËLOU

Siège social : 71 rue Combe des Dames 24000 PERIGUEUX

Objet social : L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, en pleine propriété, nue-propriété ou en jouissance ; La construction, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien, la mise en valeur, l'administration, la gestion de tous droits et biens immeubles ainsi acquis ou édifiés dont elle aura la propriété ou la jouissance, ainsi que de ceux dont la Société pourrait devenir propriétaire sous quelque forme que ce soit ; Plus généralement, l'exploitation par bail, location nue, meublée ou toute autre forme des biens appartenant à la Société et la réalisation de toutes opérations financières de caractère purement civil et se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets, avec ou sans constitution d'hypothèque sur le ou les immeubles ; L'aliénation du ou des immeubles appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Alice DELAIRE et Monsieur David CORVÉE demeurant ensemble 71, rue Combe des Dames 24000 PERIGUEUX.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Pour avis
La Gérance

JHS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 Place Roger Nadal 24350 Douchapt
RCS Périgueux 941 536 856

Transfert de siège social

Par résolution de l'AGE du 17/04/2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société JHS initialement fixé 133 Chemin de la Forêt - Lieudit La Bonnetie 24320 La Tour Blanche - Cercles, au 2, Place Roger Nadal 24350 Douchapt, ce à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La gérance

VOS ANNONCES LÉGALES EN LIGNE

En 3 clics, publiez vos annonces légales : simple, rapide, efficace

www.nouvelleaquitaine-legales.com

VIENT DE PARAÎTRE

Le décodeur des relations professionnelles

par Pierre Massot

« - Diego souhaite instaurer une culture qui attire les jeunes talents ! On va créer une sorte de charte, une règle du jeu collective, partagée par tout le monde, managers et managés, qui servira de baromètre pour progresser tous ensemble.

- Attends ! Ça veut dire que des managés plancheront sur les pratiques managériales ?

- Et pourquoi pas ? s'exclame Camille. Ça pourrait être super non ? Regarde, toi, tu es bien la meilleure personne pour dire ce qui te conviendrait le mieux comme management, non ? »

À la manière d'un roman, ce livre explore l'intégration des générations Y ou Z, les fondements du leadership, la notion d'autorité et les ressorts de l'engagement. Près de 50 grilles de lecture sur les pratiques professionnelles et managériales abordent sous un angle original quatre niveaux de comportements, du plus catastrophique au plus efficace.

Pour tous les actifs en entreprise, managers et managés, voici un livre qui décode comment les relations professionnelles peuvent être un formidable levier de bien-être au travail et d'efficacité.

• *Éditions Gereso, 23 €. Date de parution : avril 2025*

INDICES SOCIAUX

SMIC ET MINIMUM GARANTI*

Smic horaire	11,88 €
Minimum garanti	4,22 €
Salaire mensuel	1 801,80 €

(base 35 heures hebdomadaires) - *au 1er novembre 2024.

SMIC APPRENTIS* (en % du Smic)

âge	1re année	2e année	3e année
- de 18 ans	27 %	39 %	55 %
18 à 20 ans	43 %	51 %	67 %
21 à 25 ans	53 % (1)	61 % (1)	78 % (1)
26 ans et +	100 % du Smic		

*La rémunération minimale est supérieure à ce barème dans certaines hypothèses de succession de contrats d'apprentissage, de réduction de la durée du contrat pour tenir compte du niveau de l'apprenti.
(1) : base 35 heures hebdomadaires.
NB : rémunérations applicables, sauf dispositions conventionnelles plus favorables.

EVALUATION AVANTAGE NOURRITURE

Frais de nourriture	2025
1 repas	5,45 €
par jour	10,90 €

(sauf hôtels, cafés, restaurants : 4,22 € par repas)

TAUX D'INTÉRÊT LEGAL

Pour le 1er semestre 2025, le taux de l'intérêt légal est fixé à :
- 721 % pour les créances dues aux particuliers ;
- 3,71 % pour les créances dues aux professionnels.

Arrêté du 1er janvier 2025.

PLAFOND SECURITE SOCIALE

Périodicité	2025
Année	47 100 €
Trimestre(1)	11 775 €
Mois	3 925 €
Quinzaine(1)	1 963 €
Semaine(1)	906 €
Jour(1)	216 €
Heure(1)	29 €

(1) : Depuis 2018, lorsque la périodicité de la paye n'est pas mensuelle, le plafond mensuel doit être ajusté "prorata temporis" en fonction de la périodicité de la paye, sans passer par les valeurs des plafonds périodiques (c. séc. soc. art. R.242-2).

FRAIS PROFESSIONNELS

Frais de repas	2025
Repas restaurant	21,10 €
Repas hors des locaux (chantier...)	10,30 €
Repas dans l'entreprise (panier de jour, de nuit...)	7,40 €

Grands déplacements	2025

Durée	Paris + 92, 93, 94	Autres départ. *
3 mois	75,60 €	56,10 €
> 3 mois et ≤ 2 ans	64,30 €	47,70 €
> 2 ans et ≤ 6 ans	52,90 €	39,30 €

** Grands déplacements en France métropolitaine. Des limites particulières s'appliquent dans les DOM et autres territoires français d'outre-mer ainsi que pour les déplacements à l'étranger.*

INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION

	4e trimestre 2023	1er trimestre 2024	2e trimestre 2024	3e trimestre 2024	4e trimestre 2024
Indice	2 162	2 227	2 205	2 143	2 108
% sur 1 an	+ 5,36 %	+ 7,22 %	+ 3,86 %	+ 1,76 %	- 2,50 %

INDICES FISCAUX

BARÈME KILOMETRIQUE AUTO 2025 (THERMIQUE, HYDROGÈNE ET HYBRIDES)

(pour l'IR applicable aux revenus 2024 ; en paye pour le régime social 2025

Puissance fiscale	≤ 5 000 km	de 5 001 à 20 000 km	> 20 000 km
≤ 3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515	d x 0,470

BARÈME KILOMETRIQUE DEUX-ROUES 2025

(pour l'IR applicable aux revenus 2024 ; en paye pour le régime social 2025

CYCLOMOTEURS			
Puissance (P)	**d ≤ 3 000 km**	**3 000 < d ≤ 6 000 km**	**d > 6 000 km**
P < 50 cc	d x 0,315	(d x 0,079) + 711	d x 0,198
MOTOCYCLETTES			
Puissance (P)	**d ≤ 3 000 km**	**3 000 < d ≤ 6 000 km**	**d > 6 000 km**
1 CV ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891	d x 0,248
P = 3, 4, 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158	d x 0,275
P > 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583	d x 0,343

d = distance parcourue.

Réussir le Périgord **Hebdomadaire d'informations générales** - Siège social : 7, rue du Jardin Public - 24007 PÉRIGUEUX - Tél. 05 53 08 81 83 - www.reussirleperigord.fr
Edité par : Société d'Éditions Périgord Limousin - SCIC SA à capital variable

Président : Jean-François FRUTTERO - **Directeur général :** Jean Ricateau
Principaux associés : Chambre d'agriculture de la Dordogne, Crédit agricole Centre Ouest, Crédit agricole Charente-Périgord, Groupama Centre-Atlantique, Coopération agricole de la Haute-Vienne et de la Dordogne
Directeur de la publication, directeur des rédactions : Jean RICATEAU - **Rédactrice en chef adjointe :** Laetitia LEMAIRE - **Secrétaire de rédaction :** Lucie ROTH
Journalistes : Théophile MERCIER, Alexandre MERLINGEAS - e.mail : redac@reussirleperigord.fr
Abonnement annuel : 82 € pour 51 nos - Prix au n° : 1,65 € - Publicité locale et régionale : Léo MOUCLIER - Port. 06 82 07 21 97 - Publicité nationale : Réussir - Tél. 01 49 84 03 30
Réussir le Périgord est habilité à publier les annonces légales - Dépôt légal à parution - Commission paritaire n° 0528 C 85348 - ISSN 1770-1805. Diffusion totale : 6 085 exemplaires
Composition : SERP - Impression : C.I.M.P. - 31750 Escalquens
Imprimé sur du papier produit en Norvège 48,8 g certifié PEFC 100 % - 100 % de fibres recyclées - Ptot : 0,019 kg/t

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion, sans avoir à justifier sa décision.
Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord de l'éditeur. Art. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle.